

Commune de Mauzé-Thouarsais / Rigné

Conseil municipal du 18 Juillet 2017

Sont excusés :

- Patrick THEBAULT qui donne procuration à Christine RENAULT
- Sylvie PROUST
- Richard CHARRIER

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il y a des remarques à formuler sur le dernier compte rendu. Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

➤ **Autorisation de signature**

L'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales donne au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire, pour la durée de son mandat, certaines de ses attributions.

Ainsi il avait été voté en mai 2014 la délégation suivante :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret, et dans la limite de 5 000 euros, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Monsieur le Maire propose aux conseillers de porter ce montant à 10 000€ pour des facilités administratives : proposition adoptée à l'unanimité.

➤ **Vente d'une parcelle à Monsieur BICHON**

Monsieur le Maire propose de vendre les parcelles AE 204, 206, 345, 325, 327, 318 pour un total de 675 m² au prix de 26€ /m² soit un total de 17 550 à Monsieur Loïc BICHON. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à cette vente.

➤ **Convention avec St Jean pour le fonctionnement du CDL**

Monsieur le Maire propose de valider la convention qui lie la commune de Mauzé-Thouarsais à celle de Saint Jean de Thouars pour le fonctionnement du centre de loisirs. Cette convention sera revue pour l'année 2017 afin que le montant soit fixe et ne fluctue pas en fonction du budget. Cette convention est validée.

Question diverses :

Organisation de la fête du jardin : Gaëlle Garreau rappelle aux conseillers que la fête du jardin aura lieu le 8 septembre à partir de 18h30. Elle fait un point sur l'organisation et invite les conseillers à venir nombreux.

Arrosage du stade : Patrick THEBAULT fait part des soucis d'arrosage du stade suite au changement de la sonde. Des tests sont en cours. La question se pose de faire installer éventuellement un « compteur jardin » pour pallier momentanément un éventuel manque d'eau. Un devis va être demandé au SEVT.

